

**Ontario.**—La valeur nette de la production manufacturière tient la première place dans cette province en 1938 et contribue près de la moitié du total provincial. L'agriculture n'apporte que 18.5 p.c., tandis que l'industrie minière reste à peu près au même niveau à 14.1 p.c. comparativement à 14.3 p.c. en 1937.

**Provinces des Prairies.**—Naturellement, l'agriculture prédomine dans les Provinces des Prairies et contribue environ 60 p.c. à la production nette en 1938; l'augmentation par rapport à 1937 s'établit à 8.7 p.c. Le gain prononcé de la Saskatchewan contre-balance les déclinés du Manitoba et de l'Alberta. L'industrie manufacturière contribue près d'un cinquième du rendement régional—développement remarquable ces derniers vingt-cinq ans dans une région considérée comme étant principalement agricole. L'industrie minière poursuit son avance et fournit plus de 9 p.c. du total net.

**Colombie Britannique et Yukon.**—La production nette de l'industrie forestière en Colombie Britannique en 1938 est de \$60,707,000 ou près du quart de toute la production provinciale. La proportion contribué par l'industrie minière est la deuxième en importance, soit 21 p.c., tandis que les manufactures, déduction faite des doubles emplois, contribuent 19 p.c. à la production nette. L'agriculture est responsable de près de 13 p.c. et les pêcheries n'apportent que 6 p.c.

Comme l'indique le tableau 4, l'agriculture détient la première place dans la production nette du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Île du Prince-Edouard. Les manufactures devancent cette industrie primaire dans les cinq autres provinces. Le tableau 5 établit des comparaisons très intéressantes. En Nouvelle-Ecosse, en 1937 et 1938, les mines sont plus productives en valeur nette que l'agriculture, tandis qu'au Nouveau-Brunswick l'industrie forestière se place au-dessus de l'agriculture dans le relevé de la richesse nouvelle. En Colombie Britannique et au Yukon, les produits de la forêt, des mines et des manufactures occupent un rang supérieur à celui de l'agriculture.

